



## **FINANCES PUBLIQUES**

### Compte rendu du CNAS du 15/12/2021

#### Arbres de Noël :

Dans un contexte de recrudescence de la pandémie, une vigilance particulière et des consignes spécifiques ont été mises en place pour le maintien des arbres de Noël sans goûters ni moments de convivialité. Certains départements ont annulé leur arbre de Noël au dernier moment, le bureau SRH3 s'engage à compenser financièrement ces annulations et à faire un point de situation, affaire à suivre...

#### Réforme du réseau :

Pour tenir compte des différentes réunions passées, le dossier de la réforme du réseau d'Action Sociale a évolué :

- La prime annuelle des délégués est majorée de 250 € passant de 965 € à 1 215 € ;
- Création d'une prime annuelle de 1 365 € pour les adjoints aux délégués régionaux ;
- Prime de 1 865 € par an pour les responsables régionaux.

Le secrétariat général s'est engagé à ce qu'il n'y ait aucune mobilité forcée tout en rappelant que la cartographie sera évolutive. Cette dernière sera soumise au CNAS chaque année.

#### **Vote sur le projet de réforme et le nouvel arrêté modifiant celui du 15/01/2002 :**

**CFDT/CFTC : Abstention – Solidaires- CGT-FO : Contre – UNSA/CGC : Abstention**

#### **Vote sur les mesures d'accompagnement :**

**CFDT/CFTC: Pour - Solidaires : Contre – CGT – FO : Abstention - UNSA/CGC : Pour**

#### Budget 2022 :

L'enveloppe budgétaire de l'Action Sociale 2022, inscrite dans le projet de Loi de finances, est identique à celle de 2021.

Le secrétariat général veut sanctuariser le budget de la Restauration Collective face aux enjeux à venir comme les conséquences du télétravail, la mise en œuvre de la loi Egalim, ou la baisse de la subvention interministérielle due à la baisse de rationnaires.

Pour l'EPAF, le Secrétariat Général, par le biais du maintien de la subvention, veut maintenir le nombre de nuitées proposé antérieurement aux agents, malgré les 14 résidences fermées au 01/01/2022. L'EPAF doit donc passer par des prestataires extérieurs pour atteindre cet objectif.

Concernant l'ALPAF, le secrétariat général baissera fortement la subvention 2022 suite à des produits exceptionnels mais le niveau d'activité de l'ALPAF sera équivalent.

L'aide à la parentalité conservera la même enveloppe budgétaire, pour autant le secrétariat général souhaite un travail de fond sur les prestations allouées et notamment sur le nombre de places en crèches. Les questions de leur nombre et de leur coût sont clairement posées.

L'enveloppe des crédits d'actions locales (CAL) restera constante tout en rappelant que la réserve de précaution de 5% est maintenue.

**Toutes les Organisations Syndicales ont voté Contre le Budget 2022.**

### **Accompagnement de la réforme de la DGFIP : prestations Alpag**

Après les interventions des organisations syndicales, le Secrétariat Général vérifiera avec la DGFIP la date de mise en place du NRP et les agents concernés avant le 01/09/2021 afin d'établir une nouvelle date d'effet rétroactif qui ne lèse aucun agent.

Concernant l'extension du dispositif aux autres administrations du ministère, comme par exemple l'INSEE ou la DGCCRF, le Secrétariat Général n'a pas d'opposition de fond. Cela doit être discuté en amont dans les directions avec les Organisations Syndicales puis au CNAS. Si c'est le cas, il ne devrait pas y avoir de problème particulier.

**Vote : [CFDT/CFTC](#) : Pour - Solidaires : Abstention – CGT-FO- UNSA/CGC : Pour**

### **Rapport d'activité 2020**

**Toutes les Organisations Syndicales ont voté Contre.**

### **Projet de note d'orientation 2022 pour les présidents des CDAS**

**Vote : [CFDT/CFTC](#) : Abstention – Solidaires-CGT-FO : Contre – UNSA/CGC : Abstention**

### **Montants d'harmonisation tarifaire pour 2022**

**Toutes les Organisations Syndicales ont voté Contre**

### **Point d'avancement sur l'évolution Epaf.**

Avec la fermeture des 14 résidences, effective le 31 décembre, la rupture conventionnelle collective (RCC) « s'est bien passée » selon les dires du directeur de l'EPAF. 64 personnes ont accepté la RCC proposée et une l'a refusée. Les personnels vont bénéficier de procédures d'accompagnements, de bilans de compétences, de remises à niveau.

Le secrétariat général envisage de donner le site de la Saline (site à la Réunion) en gestion à l'IGESA (ministère de la Défense).

Lors de la bilatérale avec le secrétariat général en octobre dernier, l'alliance [CFDT/CFTC](#) avait insisté sur le fait qu'il n'y aura pas d'augmentation tarifaire. Ce point a été confirmé lors de ce GT, au moins pour 2022.

**L'alliance [CFDT/CFTC](#) veillera au respect de cet engagement à ne pas augmenter les tarifs.**

### **Bilan du FIL**

En 2019, il a été proposé aux CDAS une enveloppe supplémentaire de 100 000 € en sus des crédits d'actions locales, pour des projets innovants. 112 propositions ont été formulées mais seulement 21 ont été retenues. Le secrétariat général envisage de réitérer l'opération avec le même budget en 2022.

L'Action sociale au Ministère des Finances a pour objectif d'offrir des prestations de qualité à ses agents, l'alliance [CFDT/CFTC](#) continuera en 2022 à se battre pour une Action Sociale qui réponde aux aspirations des Agents.

2022 doit être aussi l'année de la Gouvernance de l'Action Sociale au Ministère, l'Alliance [CFDT/CFTC](#) n'étant pas pour le statut quo. Mais, pour retrouver le chemin de l'efficacité au service de nos collègues, nous revendiquons, à nouveau, l'intégration la plus étroite possible des organisations syndicales à la gouvernance de celle-ci. Et nous sommes prêts à y prendre toute notre place.